

---

**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE (PAM)  
CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE  
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

---

Deuxième réunion de coordination sur la Stratégie méditerranéenne pour la prévention, la préparation et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (2022-2031)

REMPEC/WG.58/8  
18 octobre 2024  
Original : anglais

Lija, Malte, 21 novembre 2024

**Point 8 de l'ordre du jour : Approche intégrée de l'égalité des genres et inclusion des jeunes**

**Développement d'un Cadre politique régional pour l'intégration de la dimension de genre et de la jeunesse dans le contexte de la Stratégie méditerranéenne 2022-2031**

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le présent document ne sera pas imprimé et est mis à disposition au format électronique uniquement. Les participants sont invités à consulter ce document au format électronique et à limiter les impressions.

### **Note du Secrétariat**

La Stratégie méditerranéenne 2022-2031 vise à favoriser le développement durable, l'inclusion sociale et la croissance économique dans l'ensemble de la région méditerranéenne. Compte tenu du rôle important que jouent l'égalité des genres et les jeunes dans l'atteinte de ces objectifs, il est crucial de mettre en place un cadre politique qui garantisse leur participation pleine et active à la mise en œuvre de la Stratégie.

Ce document vise à jeter les bases d'un tel cadre, en s'inspirant des meilleures pratiques mondiales et régionales et en les adaptant aux besoins et défis uniques de la région méditerranéenne. Ce document a pour objectif principal de présenter et d'examiner le développement d'un cadre politique dans le contexte de la Stratégie méditerranéenne 2022-2031. Ce cadre devrait viser à garantir que les considérations relatives à l'égalité des genres et à l'inclusion de la jeunesse soient intégrées dans tous les aspects de la Stratégie afin de promouvoir l'égalité, l'inclusivité et l'autonomisation dans l'ensemble de la région méditerranéenne.

## **Introduction**

1. Ce document propose l'élaboration d'un cadre politique pour l'intégration, dans le contexte de la Stratégie méditerranéenne 2022-2031, de la dimension de genre et de la jeunesse dans la région méditerranéenne. Ce cadre devrait soutenir la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des jeunes, en assurant un développement inclusif et durable dans les secteurs maritime et environnemental dans toute la région méditerranéenne.
2. Malgré les progrès accomplis, les disparités entre les sexes et la sous-représentation des jeunes persistent dans les secteurs maritime et environnemental. L'intégration des considérations relatives au genre et à la jeunesse dans les politiques et initiatives relevant de la Stratégie méditerranéenne (2022-2031) est cruciale pour obtenir des résultats équitables et durables. Ce cadre devrait viser à créer une région méditerranéenne où l'égalité des genres et l'autonomisation des jeunes sont des éléments fondamentaux de tous les efforts de développement régional, contribuant à une croissance durable et inclusive.

## **Établir la nécessité du changement**

3. La Stratégie méditerranéenne (2022-2031) aspire à un environnement marin et côtier méditerranéen propre et sain avec un secteur maritime durable et exempt de pollution soutenu par un système d'exécution rigoureux et une coopération multisectorielle renforcée, au profit des générations présentes et futures.
4. Afin d'atteindre cet objectif et de maximiser nos efforts en vue de l'avenir souhaité, nous devons utiliser les meilleurs talents et ressources possibles dont nous disposons, et construire un futur qui convienne à tous les groupes démographiques.
5. Les femmes représentent environ 50 % de la population mondiale, mais ce ratio ne se retrouve pas dans notre secteur. Si nous ne prenons pas la peine d'examiner et de tenir compte des obstacles que rencontrent les femmes dans leur accès au secteur, nous ne pouvons pas maximiser nos ressources et nous entravons les objectifs de la Stratégie méditerranéenne (2022-2031). L'inscription de l'égalité entre les hommes et les femmes dans les Principes directeurs des Nations unies a conduit à des changements positifs durables<sup>1</sup>. La Stratégie méditerranéenne (2022-2031) peut suivre cet exemple pour susciter des changements positifs dans notre secteur et atteindre notre objectif plus efficacement.
6. L'Organisation maritime internationale (OMI) a en outre constaté une méconnaissance générale du secteur maritime chez les jeunes et des carrières potentielles qu'il offre<sup>2</sup>. Ce manque de sensibilisation est un problème qui aggrave la situation et qui doit être résolu pour assurer l'avenir de notre secteur.
7. Cette apathie des jeunes a été identifiée dans le cadre des efforts déployés par l'OMI au profit de la lutte contre le changement climatique maritime au titre du programme [Green Voyage 2050](https://greenvoyage2050.imo.org/)<sup>3</sup>. L'OMI a mis en place des politiques et stratégies visant à recueillir les points de vue des jeunes, ce qui a produit des résultats précieux et permis d'orienter les décisions et stratégies futures. Ces efforts ont ainsi gagné en efficacité, mettant en évidence l'importance d'impliquer les jeunes et la richesse des perspectives diverses qu'ils peuvent apporter au débat en cours. Le Programme des ambassadeurs maritimes de bonne volonté de l'OMI en est un exemple<sup>4</sup>.
8. Les jeunes représentent un potentiel inexploité pour la Stratégie méditerranéenne (2022-2031) et un groupe démographique que nous devons commencer à prendre en considération et à inclure dans notre plan d'action si nous souhaitons atteindre nos Objectifs stratégiques communs. La Stratégie méditerranéenne (2022-2031) peut s'inspirer des efforts déployés par l'OMI en matière d'inclusion

---

<sup>1</sup> <https://www.un.org/fr/global-issues/gender-equality>

<sup>2</sup> <https://www.imo.org/fr/MediaCentre/Pages/WhatsNew-2112.aspx>

<sup>3</sup> <https://greenvoyage2050.imo.org/>

<sup>4</sup> <https://www.imo.org/en/OurWork/ERO/Pages/IMO-Goodwill-Maritime-Ambassador.aspx>

des jeunes et d'égalité entre les hommes et les femmes, qui peuvent éclairer de futures politiques ciblées visant à assurer la préservation d'une Méditerranée saine pour les générations à venir.

### **But et objectifs**

9. L'objectif de cette proposition est de créer une région méditerranéenne où l'égalité des genres et l'autonomisation des jeunes sont des éléments fondamentaux de tous les efforts de développement régional, contribuant à une croissance durable et inclusive. Les objectifs généraux suivants peuvent être envisagés pour le cadre politique :
  - .1 promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des jeunes en intégrant la dimension de genre dans toutes les politiques et initiatives au sein des opérations et des programmes dans le cadre de la Stratégie méditerranéenne 2022-2031 ;
  - .2 permettre la participation active des jeunes au processus décisionnel et à la mise en œuvre des politiques régionales ;
  - .3 favoriser un environnement propice et une approche inclusive qui tienne compte des besoins spécifiques et de la participation des femmes, des hommes et des jeunes aux processus décisionnels de la région ;
  - .4 élaborer et mettre en œuvre des politiques axées sur l'égalité entre les sexes et sur la jeunesse dans la région méditerranéenne, en mettant l'accent sur la prévention et la préparation, l'intervention et les plans d'urgence en matière de pollution ;
  - .5 renforcer les capacités institutionnelles au niveau méditerranéen pour l'intégration des questions de genre et de la jeunesse ;
  - .6 augmenter la représentation des femmes et des jeunes aux postes de direction dans la région méditerranéenne ;
  - .7 améliorer l'accès à l'éducation, à la formation et aux opportunités professionnelles pour les femmes et les jeunes dans les secteurs maritime et environnemental.

### **Cadre politique et juridique**

10. La phase initiale menant à la préparation de la politique régionale pourrait, entre autres, prendre en considération les éléments suivants :
11. Révision et réforme : évaluer les politiques et réglementations régionales existantes afin d'identifier les lacunes et les possibilités d'intégrer les perspectives de genre et pour la jeunesse ;
  - .1 élaboration des politiques : élaborer de nouvelles politiques régionales qui traitent explicitement des questions liées à l'égalité des genres et à la jeunesse ;
  - .2 renforcement institutionnel/renforcement des capacités : fournir une formation et des ressources aux gouvernements contractants afin d'améliorer leur capacité à intégrer les considérations liées au genre et à la jeunesse ;
  - .3 programmes de leadership : proposer des programmes dans la région pour développer les compétences de leadership chez les femmes et les jeunes ; et
  - .4 campagnes de sensibilisation du public : mener des campagnes de sensibilisation à l'importance de l'égalité des genres et de la participation des jeunes dans la sphère d'influence de la région méditerranéenne.

**Participation des parties prenantes/partenaires**

12. La participation de tous les acteurs et partenaires méditerranéens est essentielle pour garantir le succès du cadre, en particulier ceux qui représentent les femmes et les jeunes. Cela permettra également de partager les meilleures pratiques et les enseignements tirés et de garantir une approche inclusive.

**Action requise**

13. La Deuxième réunion de coordination est invitée à :
  - .1 examiner et approuver le principe de l'élaboration d'un cadre pour l'intégration de la dimension de genre et de la jeunesse qui devrait viser à garantir que les considérations relatives au genre et à la jeunesse sont intégrées dans tous les aspects de la Stratégie, en promouvant l'égalité, l'inclusion et l'autonomisation dans l'ensemble de la région méditerranéenne ;
  - .2 recommander à la 16<sup>e</sup> réunion des Correspondants de charger le REMPEC d'élaborer un tel cadre pour examen par la Troisième réunion de coordination ; et
  - .3 intégrer ces travaux dans l'Examen à mi-parcours de la Stratégie méditerranéenne (2022-2031), qui devrait être achevé en 2026.